



# An - nasr

Vendredi N°220 du 15 février 2008

Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon

**L'**homme doit œuvrer pour sa réussite ici-bas et dans l'au-delà sans se préoccuper du destin. Celui-ci étant un phénomène complexe que seul Dieu connaît. Le Prophète (PSL) a déconseillé de polémiquer sur ce sujet qui a causé, leur dit-il la perte de ceux avant vous. (Tirmidhi)

Les pieux prédécesseurs nous ont légué cette

maxime : «

Œuvre pour

ta vie comme

si tu vivais éternellement et œuvre pour ta vie future comme si tu allais mourir demain »

Le destin est un ensemble de phénomènes dont la nature, le mécanisme, les conditions d'apparition ou de survéance ne sont connues que de Dieu seul. Le destin c'est l'existence même, c'est le futur par rapport à l'homme et c'est l'actualité par rapport à Dieu !

La Science et la Volonté de Dieu précèdent toute chose. La question de conciliation du destin avec la liberté humaine trouve sa réponse dans le fait que Dieu a une parfaite connaissance des événements qui affectent les individus et les sociétés de toute espèce dans leurs

moindres détails. Cette connaissance antérieure des événements, ou si l'on veut, cette prescience ne constitue point un obstacle à l'exercice du libre arbitre ; elle n'empêche nullement les hommes d'agir selon leur volonté. Car toutes les activités humaines, les événements et les conséquences qui en résultent qu'on appelle destin ne sont que la manifestation d'une partie de ce système de causalité

fonctionnant dans la sphère de la Volonté et de la Prescience divine.

C'est bien là le sens des

versets ci-après : « *Nul malheur n'atteint la terre ni vos personnes qui ne soit enregistré dans un livre avant que Nous ne l'ayons créé ; et cela est certes facile à Allah* » C57 V22

« *Vous ne saurez vouloir que si Allah veut, Lui le Seigneur des mondes* » C81 V29 ; C76 V30

Par ailleurs, les déterministes s'appuient sur ces versets et les versets suivants pour dire que l'homme n'est pas libre dans ses actes : « *Allah vous a créés vous et vos actions* » C37 V6

« Celui que Dieu veut guider, Il lui ouvre la poitrine à l'islam. Et quiconque Il veut égarer, Il rend sa poitrine étroite et gênée, comme s'il s'efforçait de monter au

## Comment concilier destin et libre arbitre

ciel. Ainsi Allah inflige Sa punition à ceux qui ne croient pas » C6 V125

« Mais Allah égare qui Il veut et guide qui Il veut » C35 V8 ; C14 V4 ; C16 V93

Il est bien connu que l'école ash'arite, réputée pour ses thèses déterministes, a exagéré l'emprise du destin sur l'homme ôtant à celui-ci tout pouvoir et toute liberté d'actions, affirmant que l'homme n'a ni capacité ni choix, il est dirigé comme un robot, n'ayant nullement le choix de ces actes. Elle s'appuie sur le sens littéral de certains versets du coran, considérant toute action comme l'effet direct et immédiat de la volonté divine.

A cette école, s'oppose l'école mou'tazilite qui semble avoir exagéré, quant à elle, le pouvoir et le choix de l'homme à telle enseigne qu'elle a dénié à Dieu toute intervention ou choix dans les actions humaines, prétendant que l'homme est totalement libre et qu'il est le créateur de ses actes, lesquels ne sont connus de Dieu qu'après leur réalisation.

Les mou'tazilites invoquent de leurs thèses la justice divine. Ils soutiennent que la responsabilité des hommes implique qu'ils soient les créateurs de leurs actes sinon Dieu serait injuste car il a créé en eux la désobéissance, le pêché et il les a châtiés pour cela. Ils tirent leur argument des versets coraniques suivants : « Malheur à ceux qui écrivent le livre de leurs mains, et qui disent ensuite, pour en retirer un vil profit : « Ceci vient de Dieu ! » Malheur à eux ! A cause de ce que leurs mains ont écrit. Malheur a eux ! A cause de ce qu'ils ont fait » C2 V79

« Il en est ainsi, parce que Dieu ne change pas un bienfait dont il a grati

fié un peuple avant que ce peuple change ce qui est lui » C8 V53

« Tout homme est tenu pour responsable de ce qu'il a accompli » C52 V21

« Celui qui se présentera avec une bonne action recevra en récompense dix fois autant ; et celui qui se présentera avec une mauvaise action ne sera rétribué que par son équivalent. Personne ne sera lésé » C6 V160

« Qu'est-ce qui vous a précipité dans saqar ? Ils diront « Nous n'étions pas au nombre de ceux qui prient ; nous discutons vainement avec les amateurs des disputes ; Nous traitions de mensonge le jour du jugement jusqu'au moment où la certitude s'est imposée à nous » C74 v42-47

Les mou'tzilites disent que Dieu guide celui qui veut être guidé et abandonne l'égarément celui qui s'égaré. Le verbe vouloir figurant dans les versets concernant la guidance et l'égarément, pour les mou'tzilites ce verbe se rapporte à l'homme et non pas à Dieu.

Comme c'est le cas du verset suivant, selon lequel Dieu guide celui qui se repent : « Dieu : « En vérité, Allah égare qui Il veut ; et Il guide vers Lui celui qui se repent » » C11 V27

Ils citent l'exemple des enfants d'Israël qui furent la cause de leur propre déviation et malédiction : « Puis quand ils dévièrent Allah fit dévier leurs cœur » C61 V5

« Et puis, à cause de leur violation de l'engagement, nous les avons maudits et endurci leurs cœurs : ils détournent les paroles de leur sens et oublient une partie de ce qui leur a été rappelé C5 V13 »

Tout cela prouve, affirment les mou'tzilites, que l'homme seul forge et crée ses actions.

L'école de Ahl Assunna wal Jamaa a emprunté une voie médiane basée à la foi sur la révélation et la raison. Elle suggère que tout ce que les hommes font se situe dans le cadre de la volonté et de la prescience divine. Notre libre arbitre, disent-ils, s'exerce dans les limites de l'Ordre établi par Dieu et en parfaite harmonie avec la Volonté de Dieu qui prime celle de l'homme.

Cheick al-Islam Ibn Taimiyya définit ainsi qu'il suit la doctrine de Ahl Assunna wal Jamaa sur le destin, à savoir que Dieu est le Créateur, le Seigneur et le Souverain de toute chose et cela englobe toutes espèces existant par elles-mêmes ou par leurs attributs y compris les actions humaines et autres. Ce qu'il veut, Gloire à Lui, est, et ce qu'il ne veut pas n'est pas. Rien ne se trouve dans l'existence sans Sa Volonté et Son Pouvoir, rien ne Lui est impossible, Il est Omnipotent et est Capable de faire tout ce qu'il veut. Il connaît, Gloire à Lui, ce qui était, ce qui sera, ce qui ne sera pas et comment ce serait si c'était et cela englobe toutes les actions humaines et autres. Allah a prédéterminé le destin de Ses créatures avant qu'Il les crée : Il a déterminé leurs termes, leurs richesses et leurs actions et a écrit tout cela et a écrit leur devenir heureux et malheureux, ils (Ahl Assunna wal Jamaa) croient qu'Il a créé toute chose et qu'Il est Capable de tout faire et que tout existe selon Sa volonté, que Sa science précède toute chose, qu'Il a prédéterminé et écrit toute chose avant sa création. »

D'après ladite école, les actions créées par Dieu dans l'univers se divisent en deux parties :

La première partie concerne les faits relevant des lois de la nature où l'homme n'a pas le choix comme la pluie, le vent, la germination ces choses relèvent de la Volonté et des Seuls Attributs de Dieu.

La deuxième partie est composée des actions dépendant de la seule volonté humaine car Dieu a laissé aux hommes le choix en cela.

L'homme a la capacité de repousser des destins liés à son libre choix et qui entraîne châtement et récompense : ainsi la prière, le jeûne, on peut les accomplir comme on peut ne pas les accomplir, l'obéissance aux parents ; l'homme peut s'abstenir de fornicuer et de voler, il peut faire le bien. Ainsi, il peut repousser un destin avec un autre, exemple la faim, il mange pour l'assouvir, la maladie il se soigne, l'incroyance, il la repousse par la foi ; l'ignorance par l'instruction et la recherche du savoir, sur ce point l'homme a le pouvoir d'agir ou de s'abstenir.

Dieu a montré que l'homme est la cause de son propre égarement. L'homme ne connaît pas son destin, il ne sait pas ce que Dieu avait écrit à son sujet en bien ou en mal jusqu'à ce que son destin se concrétise. Comment se fait-il qu'il emprunte le chemin de l'égarement puis il proteste que Dieu lui ait voulu cela ?

Dieu a déterminé à l'avance la richesse de chacun, il n'empêche que l'homme doit faire des efforts pour acquérir cette richesse, ce n'est pas en croisant les bras qu'il obtienne cette richesse. Pas plus qu'il ne l'obtienne en perpétrant des forfaits. On ne peut se prévaloir du destin

pour commettre des péchés, comme les associateurs qui disent : « Si Dieu avait voulu nous ne lui aurions pas donné des associés ». Il en est ainsi parce que l'homme n'a pas connaissance de la science de Dieu et il n'a jamais appris que tel ou tel acte lui a été destiné ? Le destin relève du mystère que Seul Dieu connaît. On ne peut dire que Dieu a écrit que je vole, alors je vais exécuter mon destin. La personne qui parle ainsi, a-t-elle pris connaissance des Tables gardées et lu ce qu'elles contiennent ? La réponse est naturellement NON.

D'aucuns estiment que les versets du Coran relatifs au destin et au libre arbitre se contredisent. Ils citent comme exemple les versets suivants :

« Tout malheur qui vous atteint est dû à ce que vos mains ont acquis » C42 V30 et « rien ne vous atteindra en dehors de ce qu'Allah a prescrit pour nous » C9 V51

En effet, il n'y a pas de contradictions entre ces versets : Allah nous a montré que ce qui nous atteint est de notre faute, à cause de nos actes et Il nous a montré que ce qui arrive est conforme à Son Décret et à Sa Prédestination. Sa prescience et Sa prédétermination des faits ont précédé toute chose, mais Allah, Gloire à Lui, a lié et conditionné tout ce qui nous arrive comme malheur à des causes propres à nous, même si ces événements sont déjà écrits et prédéterminés. A partir du moment où nous avons la volonté, le choix de nos actes, la liberté d'agir, tout ce qui nous arrive c'est la conséquence de nos actions, bonnes ou mauvaises. Dieu a dit : « Quel que soit le malheur qui vous atteint, il est la conséquence de ce que vous avez fait. Mais Dieu efface un

grand nombre de vos péchés » C42 V30

Il n'y a pas de contradiction entre le destin et l'action, le destin est une question de prescience, de connaissance préexistante, et les actions comme la fornication, le vol, le meurtre, les injustices à l'égard de la création et des créatures, sont les nôtres et nous en sommes comptables car nous en avons le libre choix et le plein pouvoir. Dieu en a la preuve décisive. Le fait que nos actions et les conséquences qui en découlent soient connues d'avance par Dieu ne saurait justifier nos fautes ni nous servir d'excuses ou de prétexte à notre désobéissance.

Nous sommes responsables de nos actions, de nos fautes et de nos défaillances, à moins que Dieu veuille nous les pardonner.

Nous devons certes croire à la prédestination, mais cette croyance ne doit pas conduire à la paresse, à la résignation et à l'incurie. Il nous appartient d'agir en conformité avec les prescriptions d'Allah et son Messager et donc ignorer ce qui nous a été prédestiné. N'ayant aucune connaissance du futur, nous devons agir selon nos possibilités et nos moyens et oublier la notion de destin qui devient de plus en plus nuisible et qui a acquis une connotation totalement opposée à l'Islam.

Source: [www.bismillah-débats.fr](http://www.bismillah-débats.fr)

AN-NASR *Vendredi*  
Bulletin de formation  
et  
d'information de  
l'AEEMB  
01 BP 1817 Ouaga-  
dougou 01